

# Echanges Méditerranéens

Pour l'eau, la forêt, l'énergie et le développement durable des territoires



Echanges Med

actualités

N°60 – Novembre / Décembre 2020

Site internet de l'association : <http://aem.portail-gref.org/>

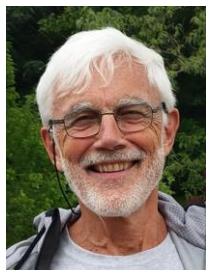


Dans ce numéro

- ▶▶ Éditorial
- ▶▶ XVIIIème Rencontres Internationales à Montpellier
- ▶▶ Le carnet du voyageur des rencontres 2019
- ▶▶ Bonnes feuilles
- ▶▶ À savoir
- ▶▶ Bulletin d'adhésion 2020

## EDITORIAL

*Yves Le BARS, Vice-Président France et André BARBAROUX, Président.*



Le rapport moral de l'association est présenté chaque année devant l'Assemblée générale par le président sortant et le président dernièrement élu. Les décisions prises en AG à Marrakech d'organiser les Rencontres de 2019 en Algérie ont orienté toutes les réunions -mensuelles- du Bureau de 2019. Ces réunions ont toutes eu à élaborer la Lettre d'Echanges Med (5 numéros, du n°50 au 54), et ont abordé des sujets comme le recrutement de membres jeunes retraités ou les relations avec d'autres associations...

Mais le montage des Rencontres prévues en novembre a été une aventure qui a beaucoup occupé les réunions et les membres du Bureau !

Dès le bureau du 10 janvier, le choix de l'Université d'El Tarf et de la région d'Annaba est fait. Les contacts avec les ambassades (d'Algérie en France et de France en Algérie) ainsi qu'avec le Consulat d'Annaba sont lancés et les retours positifs.

En avril, l'appel à communication lancé par Dominique CAIROL et notre vice-président algérien, Derradji ZOUINI, donne une première esquisse de visites.

En mai, le bureau constate qu'une quinzaine de membres se sont inscrits à ces Rencontres, c'est positif !

Mais le bureau du 13 juin 2019 s'inquiète de la situation en Algérie. Il décide pourtant de tenir le cap de la préparation des rencontres compte tenu de l'importance de la thématique et de la pérennité de l'activité économique et sociale dans le pays.

Le 3 juillet 2019, le bureau doit constater les difficultés de la situation et l'absence de réponse des autorités algériennes aux demandes de DERRADJI. En contact avec nos amis algériens, il faut surveiller l'évolution du contexte du pays, en particulier les échéances électorales qui seront arrêtées.

En même temps l'organisation du colloque avance, avec 3 intervenants à chacune des sessions prévues. Les inscriptions sont de 19 personnes de France, dont 5 épouses ; quatre algériens et deux marocains sont aussi préinscrits.

En parallèle, un contact est pris avec l'IAMM, qui pourrait offrir une solution de repli, à activer au plus tard en septembre.

Finalement, le Bureau du 4 septembre 2019 a dû prendre les décisions suivantes :

- À la demande de la vice-présidence algérienne annulation des Rencontres 2019 en Algérie.
- Maintien des Rencontres 2019, sur le même thème, mais à Montpellier dans les locaux de l'IAMM pour le colloque et comme base des hébergements de nos Rencontres.
- Tenue des AG et du CA le 12 novembre à partir de 18H30.
- Organisation des visites rattachées et hors Colloque, à l'intérieur d'un périmètre de 100 à 150 km de Montpellier : à définir en détails, avec l'aide notamment de Jean-Yves OLLIVIER, Jean-Louis BARJOL et Serge. MIQUEL

Ces décisions ont conduit plusieurs des inscrits membres français à se désister. Par contre les intervenants venus du Maghreb ont été plus nombreux, et ont apporté au colloque des éclairages très riches.

Le colloque a été une réussite, intégré en outre pour une journée dans la formation des étudiants de l'IAMM. Même pour ceux qui vivent à Montpellier les visites faites ont permis de découvrir les efforts de territoires pour intégrer les signes de qualité comme outils précieux et efficaces quand ils sont pris en main par les agriculteurs avec l'appui des élus.

Les lettres d'Echanges Med ont publié depuis les actes du Colloque, ainsi que le compte rendu des visites, certaines centrées sur un produit (huile, vin, huitres, oignons, taureau...), d'autres sur un territoire (Cœur d'Hérault, Grand Pic Saint Loup).

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire, tenues à Montpellier en novembre 2019 en présence de membres de la quasi-totalité des vice-présidences à l'exception de l'Espagne et du Liban, ont donné lieu, comme l'année précédente à Marrakech, à des échanges animés portant sur la poursuite des activités, appréciées par les présents, et s'achevant par l'élection d'un nouveau président, André BARBAROUX.

Nous nous étions tous félicités, à l'issue des Rencontres de Montpellier, de la richesse de l'apport des intervenants et intervenantes, de la qualité du colloque et de la qualité de l'organisation du voyage d'études et des rencontres qu'il a permis de faire.

En outre, la fin de l'année 2019 était marquée par un grand optimisme pour les Rencontres suivantes prévues à Séville sur le thème de la gestion des zones humides, Serge MIQUEL, président de l'association « *la goutte d'eau* » et l'une des chevilles ouvrières des futures Rencontres de Séville avec les espagnols (« *Generalidad d'Andalousie* » et « *Confereracion hidrografica del Guadalquivir* »), nous ayant associé à leur organisation.

Dès le 4 décembre le bureau a arrêté les bases de l'organisation de Rencontres en 2020 à Séville dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre 2020 avec deux jours de colloque et une journée de visites rattachées au colloque. Et en partenariat avec l'association française « *la goutte d'O* »

L'année 2020, commencée sous d'excellents auspices, allait rapidement nous révéler des surprises inattendues et nous plonger dans l'incertitude....

## XVIIIème Rencontres Internationales de Montpellier du 10 au 17 octobre 2019

« Signes de qualité des produits du terroir et développement des territoires dans le Bassin méditerranéen »

Nous voici arrivés au terme de la publication du colloque organisé par « *Echanges méditerranéens* » avec le concours et sur le site de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, en collaboration avec le séminaire transversal « *Systèmes alimentaires en Méditerranée* » de l'UMR MOISA.

Nous présentons la conclusion de la table ronde faite par **Yves LE BARS, à l'époque président de l'association Échanges Méditerranéens.**

Nous touchons à la fin. À l'issue de ces Rencontres qui ont abordé un enjeu partagé autour de la Méditerranée, celui des « *signes de qualité des produits de terroir dans le développement des territoires* », quelques mots émergent : potentiel, limites, local... Ce Colloque, préparé sous la direction de Dominique CAIROL et, pour partie avec l'UMR MOISA, nous a fait participer à une grande diversité d'échanges amorcés par 14 experts de 5 pays, Algérie, France, Maroc, Tunisie, Turquie etc. Je ne saurais, bien évidemment, en faire une synthèse exhaustive !

Pour cette conclusion j'avais préparé un texte qui tentait une analyse de la question, structuré en 3 belles parties :

1/ Les signes de qualité offrent un grand potentiel aussi bien à l'échelle locale qu'aux échelles nationales ou internationales. Ils apportent une garantie pour le consommateur de la qualité du produit et de la rémunération du producteur.

2/ Mais il y a des contraintes, des limites et des facteurs favorables. Qu'il s'agisse d'une marque collective, ou de toutes formes d'indications géographiques (IG), il est indispensable d'en assurer la crédibilité car la confiance des consommateurs peut être détruite par quelques producteurs seulement.

Internationalement, les signes de qualité ne sont pas toujours acceptés facilement dans les négociations internationales, face aux pratiques des « *anglo-saxons* ».

Principal facteur favorable : les nouvelles exigences des consommateurs « *reprenre le contrôle de leur alimentation* »

3/ Enfin je voulais dégager quelques pistes sur les politiques nationales et locales qui doivent être construites en cohérence, entre elles et avec les acteurs impliqués, permettant leur développement, qu'il s'agisse de marques collectives ou d'indications géographiques, au bénéfice des filières, de l'emploi rural et des territoires.

Nombre des interventions ont déjà détaillé ces différents points.

Je laisse donc de côté ce que j'avais préparé, pour faire plutôt un « *rapport d'étonnement* », centré sur ce que j'ai envie de surligner, ce que je retiens de cet excellent colloque.

Il a bénéficié d'intervenants de grande qualité et de la jonction avec l'unité MOISA, permise par la relocalisation de nos Rencontres et Colloque à Montpellier et à l'IAAM.

Nous avons pu faire le tour de la question des signes de qualité de différentes façons, dans une double approche : **par filières**, argan, huile d'olive, lait, vin, chevreau, et **par territoires**, avec des exemples des 5 pays représentés.

Les trois sessions prévues (état des lieux dans les pays méditerranéens ; partage des rôles entre professionnels et pouvoirs publics ; table ronde conclusive MOISA-EMED) ont été prises en sandwich

entre l'intervention, en début de colloque, de Jean Louis RASTOIN, et celle, en conclusion, de François CASABIANCA, avec les flashes d'Olivier NASLES sur la réalité des IG. Et chacun a su présenter les faits avec un recul critique qui a favorisé nos réflexions.

### **D'abord des constats.**

Je retiens ici le lien qu'il faut faire entre terroir et souveraineté alimentaire. Cela rejoint les travaux que mène le Comité Français pour la solidarité (CFSI) sur l'objectif « *Nourrir les territoires avec l'agriculture familiale* », et « *les batailles du consommer local en Afrique de l'Ouest* » ; deux publications, disponibles sur le site du CFSI, en rendent compte.

Rappel utile, celui des trois dimensions de l'alimentation : satisfaire les besoins de base, ce que l'agriculture industrielle revendique de faire ; bonne alimentation et qualité nutritionnelle ; nourriture de goût, de loisir... Manger sert à « *se nourrir, se réunir, se réjouir !* » Les IG n'ont pas le même rôle dans chacune de ces dimensions ! Un constat, « *la diète méditerranéenne est un trésor* » certes dans sa diversité, mais il peut être menacé s'il est banalisé. C'est un trésor du point de vue nutritionnel et d'adaptation aux ressources accessibles. Comment le protéger au mieux ?

### **Ensuite nous avons pu préciser la réalité des IG.**

L'IG c'est d'abord la protection nationale et internationale d'un nom, qu'il faut bien choisir et qui soit facile à retenir dans plusieurs langues.

C'est ensuite la réalité d'un goût, que le consommateur veut découvrir et retrouver.

C'est aussi une capacité à répondre de façon régulière aux demandes.

Enfin, c'est une filière qui intègre toutes les fonctions avec les acteurs correspondants, dont ceux de la mise en marché.

L'IG est construite autour d'un cahier des charges adopté par le groupe de producteurs concerné, qualifié parfois de « *Cahier des ressources mobilisées* » (O NASLES).

C'est un passeport pour sortir de son terroir, où l'on est reconnu, pour aller à l'exportation, ou dans d'autres régions du pays.

En revanche, dans plusieurs cas présentés, des projets d'IG décidés dans les ministères ou à l'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), voire des initiatives locales, ont été des échecs : l'implication locale demande du temps, ne se décrète pas. L'IG du fromage de chèvres « *Pélaridon* » a mis 20 ans à se décider, celle de l'orange maltaise de Tunisie bien qu'assise sur un produit facilement identifiable n'a pas réussi.

L'IG n'est pas toujours la solution, elle a l'inconvénient de faire des exclus, ceux qui ne sont pas dans le périmètre retenu ou qui ne peuvent assurer la stabilité de la qualité ou la régularité des approvisionnements. Et elle a besoin d'un marché.

Dans un pays comme l'Algérie, où la production ne satisfait pas la demande alimentaire, l'IG n'offre pas un prix plus rémunérateur.

Il était nécessaire de faire la comparaison entre IG et certification Bio. Cette dernière vaut comme garantie de la qualité des aliments, contre la présence de produits de la chimie de synthèse dans l'alimentation. C'est une démarche à la base individuelle. Alors que l'IG est un passeport vers l'extérieur, fondé sur la réalité d'un collectif.

### **En conclusion**

L'IG est bien en phase avec les Organismes de Développement Durable (ODD), elle s'inscrit dans la durée, elle est une barrière au pillage des solutions locales par des acteurs extérieurs souvent puissants, elle consolide une agriculture multifonctionnelle (de la production d'aliments au paysage et à l'environnement) avec la production de valeurs « *hors marché* » comme le goût ou même le rêve.

Mes remerciements les plus chaleureux à toutes et tous les intervenant(e)s et participant(e)s.

À Pascal BERGERET, bien sûr, et, à travers lui, à l'IAM auprès duquel nous avons trouvé un appui indéfectible sans lequel nous n'aurions pas réussi, et à Fatima EL HADAD-GAUTHIER, responsable de

l'UMR MOISA, avec laquelle nous nous sommes découverts de nombreux domaines d'intérêt commun porteur de collaboration future, pourquoi pas...

Merci, j'ai appris beaucoup plus que ce que j'attendais, je suis sûr qu'il en va de même pour vous et bravo à toutes et à tous !

Communications, actes, lettre, ... rendront compte de la richesse de nos travaux.

\*\*\*

## **LE CARNET DU VOYAGEUR DES RENCONTRES 2019 proposé par Pierre Fauré pour l'après-midi du samedi 16 novembre 2019**

Comme toujours, parallèlement au compte rendu du colloque, nous publions l'essentiel des carnets de voyage qui illustrent les différents thèmes du colloque et permettent de découvrir la région dans laquelle celui-ci a lieu. Pour cette dernière rencontre, c'est la maison du riz qui nous accueille à Arles à 15 h pour une présentation de la filière française du riz et, en particulier, de l'IGP riz de Camargue qui date de juin 2 000. ([www.riz-de-camargue.com](http://www.riz-de-camargue.com)).



Nous sommes accueillis par Mme Corrine ROMERO et M. Bertrand MAZEL, président du syndicat de la riziculture et président du Centre de Recherche et de Sélection Variétales.

### Présentation signe de qualité Riz Camargue



La France comporte deux sites de production de riz, La Camargue et La Guyane.

98 % du riz français est produit en Camargue (soit 90 000 tonnes), le reste est produit en Guyane, sur le polder de Mana au nord.

La production camarguaise est réalisée par 250 opérateurs dont 180 riziculteurs (10% en bio) et 2 000 emplois directs sur 150 000 ha ; elle représente 2% de la production européenne.

Sur le plan de la consommation, il faut savoir rester modeste : consommation moyenne mondiale : 54 kg contre 4 Kg en France ! Toutefois, le riz camarguais représente 30% de la consommation française de riz et connaît une consommation ascendante. Il fait l'objet d'une diversification de l'offre (riz blanc classique, long parfumé, rond, complet rouge, étuvé, complet brun, complet noir). Le terroir camarguais est très favorable : ensoleillement, terres inondables par eaux douces.

Le Centre technique procède à des expérimentations et sélections sur des parcelles expérimentales. Sa compétence le conduit à obtenir de nombreux contrats africains (Burkina Faso, Mali...).

Les principaux problèmes actuels : désherbage, remontées de sel et réchauffement climatique.

Les conditions de l'IGP sont parfaitement remplies ; un produit, un territoire et un organisme de gestion (ODG) chargé de la gestion et de la défense de l'IGP.

Comme pour toute IGP, des contrôles sont réalisés qui apportent des garanties à la fois aux consommateurs et aux producteurs.

### Dernière étape, la visite d'Aigues-Mortes

Seul port du roi de France sur la Méditerranée, créé en 1240 par Louis IX dit Saint Louis pour s'affranchir des armateurs italiens pour s'embarquer pour la croisade. Ville fortifiée, non pour résister à d'éventuels raids Sarrazins mais pour se protéger de ses puissants voisins, Jacques 1<sup>er</sup> roi d'Aragon, et paradoxalement ses vassaux Charles d'Anjou comte de Provence et Raymond VII comte de Toulouse qui contrôlent à eux trois tous les ports existants alors : Marseille, Montpellier et Agde.

L'évolution du delta du Rhône au cours des âges finira par ensabler le port d'où le nom d'Aigues (eaux en provençal) - Mortes qu'il porte.



\*\*\*

## Bonnes Feuilles

*Notre collègue, Omar BESSAOUD, Economiste agricole au CIHEAM de Montpellier et Professeur associé à l'Université Libanaise (Beyrouth) a publié récemment l'article ci-après dans le journal algérien « Le soir » qu'il nous a fait parvenir.*

### Une lecture politique de la sécurité alimentaire de l'Algérie et du Liban

Les crises, qu'elles soient de nature économique, financière, sanitaire ou politique, ont cette capacité à rendre plus lisibles ou visibles les vulnérabilités ou les menaces alimentaires qui se profilent dans les pays concernés. Il en a été ainsi de la crise sanitaire dans un certain nombre de pays d'Europe qui ont mesuré les effets des délocalisations de leurs productions agricoles. Les appels à une souveraineté alimentaire impliquant des politiques agricoles nationales volontaristes et le retour vers des systèmes alimentaires territorialisés ont été affichés par les milieux agricoles, les organisations de la société civile et politique et les cercles académiques. La FAO (l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), le PAM (Programme alimentaire mondial) et toutes les organisations des Nations unies ont, pour leur part, multiplié les alertes relatives à une crise alimentaire, voire une famine, pouvant affecter les pays pauvres et l'Afrique en particulier.

### Des systèmes rentiers et prédateurs remis en question en Algérie comme au Liban

Des études avaient évoqué avant l'explosion, les risques alimentaires au Liban avec le prix moyen du panier qui avait plus que doublé ces six derniers mois à la suite de la crise économique et sanitaire. Même si le terme de « *famine* » est actuellement inapproprié pour évoquer le cas libanais, la FAO a

classé, en juillet dernier, le Liban parmi les 27 pays les plus "menacés par une crise alimentaire à la suite du Covid-19".

L'Algérie, tout comme le Liban qui est aujourd'hui frappé de plein fouet dans son cœur économique après l'explosion du port le mardi 4 août, sont, du fait de leur forte dépendance aux importations alimentaires, fortement exposés aux risques d'une crise alimentaire qui peut menacer à la fois leur cohésion sociale et leur avenir politique.

La nature de leur système économique rentier caractérisé par un secteur informel et des règles de fonctionnement propre à un capitalisme prédateur, et son lot de corruption et de pillage des ressources internes (via les banques publiques et privées, les importations et la spéculation foncière et immobilière), est dénoncée par la rue, depuis février 2019 en Algérie, et depuis octobre dernier au Liban avec les mêmes slogans- « *système dégage* » - et les mêmes revendications politiques. Lors des premières manifestations, les libanais ont naturellement fait référence au *Hirak* algérien ; ils ne se sont pas privés de brandir le drapeau algérien, dans les principaux foyers de la contestation, notamment à la Place des martyrs à Beyrouth, ou à Tripoli dans le nord du pays. Tout au début de ce mouvement populaire, deux revendications majeures ont rassemblé une majorité de jeunes libanais nés après la guerre civile (1975-1990) ; d'une part, l'abolition d'un système politique fondé sur le communautarisme religieux, et, d'autre part, la lutte contre la corruption avec la traduction en justice des oligarques et des responsables de la faillite financière du pays.

Tout comme l'Algérie, ce mouvement est traversé par des courants politiques aux intérêts opposés : d'un côté, des groupes islamiques, des partisans des forces libanaises d'extrême droite, des partisans de HARIRI et quelques ONG « *droits-de-l'hommes* », de l'autre, des forces progressistes allant des nationalistes aux communistes et exprimant plus radicalement leur opposition au système ultralibéral à l'origine du pillage économique du pays et aux oligarchies constituées. Tout comme en Algérie, cette hétérogénéité explique l'absence d'organisation et de direction unitaire.

La question qui divise actuellement profondément le mouvement de contestation populaire et le fragilise, est focalisée sur le rôle et la place à attribuer au parti Hezbollah sur la scène politique libanaise. Depuis la démission du premier ministre Saad HARIRI, des forces politiques présentes dans le mouvement populaire ont pour cible principale le parti Hezbollah dont ils réclament le désarmement politique et militaire.

Il faut rappeler que le Hezbollah avait beaucoup gagné en influence politique au Liban depuis la fin de la guerre civile. Rassemblant une population chiite en pleine croissance démographique, il a représenté aux yeux d'une majorité de libanais le parti de la résistance à Israël, la force qui a joué un rôle décisif dans la guerre en Syrie et qui, *in fine*, a constitué le principal facteur de sécurité et de stabilité de l'Etat national libanais, en alliance étroite avec le bloc du Changement et de la réforme conduit par le Courant patriotique libre de Michel AOUN. Le socle sur lequel a été bâti l'Etat libanais est davantage ébranlé suite à la démission du gouvernement d'Hassan DIAB ; c'est l'existence même de l'Etat national qui est gravement menacée.

A quelques nuances près, les mêmes clivages – islamistes et nationalistes-conservateurs, d'un côté, forces démocratiques et progressistes, de l'autre- se retrouvent dans *le Hirak* en Algérie. Les réponses des pouvoirs en place sont, comme on le sait, peu ou prou similaires : contrôle étroit et/ou répression dirigée contre des leaders, inertie politique et/ou absence de transformations profondes des systèmes politiques et économiques.

Il convient enfin d'évoquer les conflits régionaux et enjeux géopolitiques (la guerre en Syrie, le conflit israélo-palestinien pour le Liban, la guerre au Sahel et le conflit Libyen pour l'Algérie) qui viennent sérieusement compliquer les situations politiques dans les deux pays.

Le rappel de ces faits invite à des analyses croisées entre les deux pays. L'accent portera sur la sécurité alimentaire, une question clé qui affecte la vie quotidienne des populations.

## Le contexte politique et économique libanais

Si sur le fond des crises économiques et de leurs racines, des rapprochements peuvent être pertinents, des spécificités peuvent être aussi évoquées.

Il faut rappeler en premier lieu, que le Liban a été mis à l'épreuve par une guerre civile particulièrement meurtrière (1975-1990), des occupations du pays par Israël (1978), des destructions massives suite à la guerre imposée par ce même pays en 2006, ou des conflits régionaux (Palestine, Irak et plus récemment la Syrie) et leurs lots de réfugiés et d'exilés. En deuxième lieu, la fin du mandat français et l'accès à l'indépendance du pays en 1943 reposent comme nous le savons sur un partage des pouvoirs entre les communautés religieuses du pays (chrétiens, musulmans sunnites et chiites, druzes...). Ce système politique et institutionnel de nature confessionnelle, que les accords de Taëf ont consolidé en 1989, sera, depuis lors, reconduit. Le pacte politique sera fondé sur une alliance stratégique entre des fractions chrétiennes maronites (Michel AOUN et des fractions éclairées de la bourgeoisie libanaise), le parti Hezbollah de NASRALLAH (chiites) allié au parti Amel, parti laïc de Nabih BERRI (chiites), et une opposition regroupée dans l'alliance dite « *du 14 mars* », représentée par Saad HARIRI (courant du Futur, représentant en partie les sunnites).

Sur le plan économique, après les accords de Taëf d'octobre 1989, Rafic HARIRI et ses alliés (appuyés par l'Arabie Saoudite) ont mis en place, un système économique ultralibéral assis, d'une part, sur un secteur des services (le commerce en particulier), le tourisme, et d'autre part, sur un système financier et bancaire hypertrophié. La spéculation immobilière et financière issue du système économique a favorisé le pillage par une élite oligarchique des ressources foncières (affectées aux sociétés immobilières), économiques et financières du pays. Ce n'est pas par hasard, que les premières manifestations populaires de l'automne dernier, se sont déroulées également devant le siège de la Banque du Liban dans le célèbre quartier Hamra de Beyrouth. Comme l'a signalé l'économiste libanais Georges CORM, la crise économique au Liban fut « le résultat de plus de trente années de politique économique fondée sur un "*capitalisme de rente*", doublée d'une politique de libre-échange sans considération pour les industries nationales »<sup>1</sup>.

Ce pays fait face depuis longtemps, à un déficit des services publics (approvisionnement en eau et en électricité, gestion des déchets urbains, santé publique, éducation, notamment), une dette extérieure abyssale (d'un montant de 92 milliards de dollars, soit environ 170% de son produit intérieur brut), un accroissement de la pauvreté (près de 40% de la population vit sous le seuil de pauvreté), du chômage (évalué à plus de 30% de la population active), un effondrement de la Livre libanaise (en quelques mois on est passé de la parité un dollar pour 1 500 livres à près de 10 000 livres).

En raison de la forte dépendance de l'agriculture libanaise pour les intrants et équipements, la dépréciation de la livre libanaise conjuguée à la baisse des importations contribue à l'augmentation des coûts de production et des prix de marché des produits agricoles. Il a été observé plus récemment une forte baisse du pouvoir d'achat des populations, conséquence d'une inflation des prix des produits alimentaires importés (près de 110% entre septembre 2019 et mai 2020).

L'explosion et la destruction des installations du port de Beyrouth le 4 août dernier ainsi que la poursuite des protestations populaires (paralysant l'action du gouvernement) sont venues aggraver la situation qui précipite désormais le pays dans l'incertitude. On s'interroge aujourd'hui à juste raison sur les capacités de l'Etat national à apporter une réponse adéquate pour améliorer la vie quotidienne des libanais. Si la situation alimentaire est encore maîtrisée à Beyrouth, qui regroupe avec sa

<sup>1</sup>Corm, G (2020). Relancer les capacités productives du Liban. Le commerce. *Le magazine de l'économie et des affaires du Levant*. Publié le 8 janvier 2020. Il écrit « grâce à la parité de la livre libanaise avec la devise américaine, on empruntait des dollars à 6 ou 7% pour les échanger contre des bons du Trésor dont les taux en livres libanaises ont atteint pas loin de 40% en 1995 : une machine à sous scandaleuse qui est à l'origine de l'accumulation de la dette publique ». Analysant les causes du «Hirak» libanais qui remettait en question « la classe politique corrompue », Georges Corm voyait « des ressemblances entre la situation algérienne et celle du Liban ». *Interview au quotidien El Watan* du 5 novembre 2019.

<sup>2</sup>Ils ont été centrés sur le renforcement du cadre législatif et réglementaire du secteur, l'encadrement technique et la vulgarisation agricole et l'amélioration de la qualité sanitaire des produits exportés. Les ressources affectées aux investissements pour renforcer les infrastructures agricoles, l'équipement ou la protection des ressources naturelles ont été insuffisantes.



périphérie plus de 40% de la population libanaise, la question de l'approvisionnement en produits alimentaires risque à l'avenir de se poser avec acuité.

### La dépendance alimentaire du Liban

Tout comme l'Algérie, le Liban est fortement dépendant (de 70 à 80%) des importations alimentaires pour couvrir les besoins de base de sa population. Il importe farine, sucre, huiles alimentaires, viandes et produits laitiers. La production céréalière nationale couvre moins de 15 % de la consommation et la quasi-totalité des produits transformés par le secteur de l'agroalimentaire proviennent de l'extérieur du pays. Plus de 2 milliards de dollars sont affectés aux importations pour une population évaluée aujourd'hui à 6 millions d'habitants (soit plus de 330 dollars/habitant et par an contre moins de 200 dollars en moyenne annuelle pour le consommateur algérien). Comparé à l'Algérie, le niveau des exportations agricoles est plus élevé (plus de 500 millions de dollars en moyenne contre moins de 200 millions de dollars pour l'Algérie).

Les causes de cette forte dépendance alimentaire sont multiples : des ressources limitées à 250 000 ha de terres cultivables (insuffisamment exploitées bien qu'irriguées à concurrence de 50%), un potentiel en eau mal mobilisé alors que le Mont-Liban, situé à proximité de la mer, est un véritable Château d'eau irriguant les plaines adjacentes, et des interventions publiques qui n'ont accordé qu'une modeste place à l'agriculture. Les premières actions de politique publique agricole post-conflit civil (1990) datent de 2010 avec le lancement de deux plans de développement de l'agriculture (2010-2014, 2015-2019)<sup>2</sup>.

Le Liban, dont une partie des terres fait partie du croissant fertile (la plaine de la Bekaa et le Akkar sont aujourd'hui les principaux bassins de production agricole du pays), qui a été un vecteur de diffusion en Méditerranée occidentale des cultures de l'olivier, du figuier, de la vigne, du grenadier...et qui approvisionnait (en agrumes, fruits, légumes miel, lait...) encore dans les années 1950-60, les pays du Golfe, est devenu, par un paradoxe que seule l'histoire nous réserve, un pays fortement dépendant sur le plan alimentaire.

Le Liban recensait une population rurale relativement importante dans les années 1960 qui représentait encore plus de 40% de la population totale contre un peu plus de 10% aujourd'hui<sup>3</sup>. Pionnier dans la transition démographique dans le monde arabe, il est ainsi dans les années 2000, le pays arabe le plus urbanisé de la région méditerranéenne. Les indicateurs relatifs au taux d'actifs agricoles (moins de 5%), et la part de l'agriculture dans le produit intérieur (3,3% du PIB) enregistrés en 2017 se rapprochent plus de ceux que l'on observe généralement dans les pays développés.

La guerre civile a constitué un tournant dans l'histoire agricole et rurale de ce pays. Elle a en effet, profondément bouleversé l'économie agricole en impactant les infrastructures et le capital productif agricole, mais également en accélérant les mouvements d'exode des populations paysannes. Pendant le conflit, des régions (celles du sud-Liban par exemple occupées par Israël jusqu'en mai 2000) ont vu leurs activités agricoles totalement bouleversées et leurs territoires ruraux être dévitalisés. La plaine de la Bekaa- berceau des cultures méditerranéennes- figurait durant cette période comme une région leader dans le monde pour la culture du ... Cannabis. Par ailleurs, les techniques financières utilisées (et définies sous le vocable de « *Financial engineering* ») avaient fini par décourager tout investissement dans un secteur agricole de loin moins rémunérateur que le secteur bancaire.

Il est nécessaire enfin d'évoquer l'afflux depuis 2012 de près de 2 millions de réfugiés syriens. Une partie d'entre eux ont certes été pris en charge par les organisations internationales (HCR) et ont bénéficié de l'aide du Programme Alimentaire Mondial ; d'autres réfugiés, d'origine rurale et

---

<sup>3</sup> Le taux de ruralité n'était, en 2017, que de 11,6% et la population rurale était en déclin avec une croissance de la population négative (-0,6%). Source : FAO. 2018. World food and agriculture – Statistical pocket book 2018. Rome. 254 p

paysanne, ont pu être employés comme salariés ou métayers dans les exploitations agricoles libanaises. Cette main d'œuvre agricole a apporté un capital de savoir-faire et d'expériences mis au service d'une exploitation plus intensive de terres agricoles insuffisamment cultivées, voire abandonnées. Il suffit de parcourir les régions qui vont de Beyrouth à Sour (Tyr), celle de la Bekaa, de Baalbek-Harmel ou du Nord du pays, pour observer les progrès dans la mise en culture et la valorisation des terres entrepris ces dernières années.

### **De quoi sera fait l'avenir alimentaire du Liban ?**

Le Liban résume à lui seul tous les risques alimentaires susceptibles d'affecter les pays en situation de crise économique et financière ou marqués par l'instabilité politique et/ou par des risques de conflits régionaux. À ce titre, et même si les situations concrètes diffèrent sensiblement avec l'Algérie, ce qui peut se dérouler dans ce pays peut être plein d'enseignements pour l'avenir alimentaire de l'Algérie.

- ***Le Liban a-t-il les moyens nécessaires à son approvisionnement ?***

Si la chaîne des approvisionnements a été sérieusement ébranlée, des marges de manœuvre existent encore et les problèmes rencontrés ne sont pas insurmontables. L'expérience des opérateurs commerciaux du Liban, leur connaissance du potentiel et des opportunités du marché mondial sont des atouts majeurs. Pour autant toutefois qu'ils soient consacrés à satisfaire les besoins des populations et non à payer les créanciers, et sous réserve de mettre fin aux transferts des ressources en devises à l'extérieur, les réserves de change évaluées actuellement à 20 milliards de dollars permettent encore au pays d'importer sur le court terme des produits alimentaires<sup>4</sup>. Des nouvelles règles et procédures d'importation, proches de celles que l'Etat algérien mobilise depuis longtemps, ont été prises par le gouvernement en mai dernier afin d'assurer les approvisionnements alimentaires: une liste de 300 produits alimentaires (dite « *panier alimentaire élargi* ») a été arrêtée et les importateurs et les producteurs libanais peuvent obtenir, via leurs banques et auprès de la Banque du Liban, des dollars à un taux dollar/livre imposé par la Banque du Liban différent du taux du marché (3 900 livres pour un dollar)<sup>5</sup>. Ce mécanisme, qui a pour ambition de limiter l'inflation sur un panier de denrées alimentaires fixé administrativement et d'approvisionner l'agriculture et les IAA (industries agricoles et alimentaires) en matières premières, est actif depuis le mois de juillet dernier.

Concernant la chaîne d'approvisionnement, les risques de rupture sont largement contrôlés. Le port de Tripoli mais aussi les ports de Saida, Selaata et Jiyeh peuvent, comme le soutiennent les autorités locales, prendre le relai du port de Beyrouth. Ces ports sont équipés en infrastructures de stockage et les circuits de distribution et de commercialisation sont restés intacts dans le reste du pays. Restera à l'autorité publique de lutter contre les comportements spéculatifs des opérateurs privés, et à acheminer ces produits vers les territoires de montagne, les « *zones d'ombre* » et/ou les villages isolés.

Face aux menaces qui se profilent, comme dans tous les pays qui ont été affectés par des crises (qu'elles soient économiques, financières ou sanitaires), les populations locales font timidement un retour vers la terre et sont davantage incitées à mobiliser leurs propres ressources internes. Des communautés villageoises et des populations périurbaines exploitent déjà des jardins potagers, plantent des arbres fruitiers et développent des petits élevages.

En cas d'aggravation de la situation alimentaire, les populations du Liban pourront également compter sur une très forte diaspora. Cette dernière, présente dans le monde entier, a conservé des liens très forts, non seulement avec son pays, mais aussi avec les régions rurales auxquelles elle continue de s'identifier. Cette diaspora transfère de l'argent à des réseaux familiaux, lequel est affecté à couvrir

<sup>4</sup> Le dernier ministre de l'économie affirmait au lendemain de l'explosion du port de Beyrouth que, "les besoins de son pays pour assurer la sécurité alimentaire devaient être d'au moins trois mois", et "qu'il n'y a pas de crise du pain ou de la farine. Nous avons suffisamment de stock et de bateaux en route pour couvrir les besoins du Liban sur le long terme".

<sup>5</sup> Le taux sur le marché parallèle se situe dans une fourchette de 8 500 à 10 000 livres pour un dollar contre 1 500 livres il y a moins d'un an.

des besoins de consommation, améliorer le cadre de vie ou consolider les propriétés agricoles familiales ou le tissu économique local<sup>6</sup>.

Les libanais de Beyrouth ou des régions intérieures pourront ainsi s'appuyer sur ce gisement financier afin de contribuer à la résilience des familles et à la sécurité alimentaire de leurs territoires.

Le Liban bénéficie enfin, dans le monde entier, d'un capital de sympathie conjugué à une diplomatie économique et culturelle lui permettant aussi de bénéficier de l'aide internationale. Présente dans le pays depuis l'exode palestinien de 1948 pour assurer les besoins alimentaires des réfugiés, cette aide peut être utilement mobilisée pour assurer les approvisionnements alimentaires des couches les plus vulnérables de la population.

Il est clair que l'issue la plus souhaitable réside dans la relance des capacités productives nationales et la mise en place d'un modèle de croissance agricole orienté fondamentalement vers la satisfaction des besoins de ses populations et la reconquête d'une souveraineté alimentaire nationale.

Ce modèle de croissance devra être traduit par une politique agricole davantage articulée avec son marché intérieur, mobilisant massivement des investissements publics, améliorant les revenus des petits exploitants familiaux qui sont majoritaires dans le pays. Cette politique agricole devrait être fondée sur une préservation des ressources naturelles du pays, une réduction de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour ses intrants (notamment matériel génétique et animal) et ses équipements, et qui substitue enfin à l'économie de rente, une économie agricole réellement productive<sup>7</sup>.

- ***L'instabilité politique et les conflits régionaux : source d'incertitudes***

L'incertitude politique dans lequel est plongé le pays depuis la démission du gouvernement dirigé par Hassan DIAB, pèsera lourdement sur l'avenir alimentaire du pays. Le vide institutionnel et politique, que ne peut encore combler le mouvement de contestation en cours, retarde un processus de négociation avec le FMI pour restructurer la dette extérieure et faire bénéficier le pays de prêts dont il a besoin dans l'immédiat.

L'incertitude politique porte également sur le devenir du mouvement populaire enclenché en octobre dernier, ses orientations futures et les forces qui le dirigeront.

Le pacte résultant des accords de Taëf sera-t-il reconduit ? Quelles alliances politiques seront nouées et regroupant quelles forces politiques ? Quelles réponses seront apportées à la crise économique et financière (aggravée par la crise sanitaire) ? La réponse à ces questions sera révélatrice des modes de résolution de la crise et de ses issues.

A ces questions qui scelleront à terme l'avenir du Liban, il convient d'ajouter l'évolution du contexte régional. Le Liban n'est, en effet, pas à l'abri d'interventions étrangères. Au prétexte de réduire l'influence politique du parti Hezbollah, des pressions sont exercées par les Etats-Unis. Des sanctions économiques ou des mesures d'embargo alimentaire qui sont déjà appliquées par les Etats-Unis en Syrie, risquent d'être élargies au Liban. Ces mesures auraient, à l'évidence, un impact désastreux sur la situation économique et alimentaire du pays.

En prévision même de ces pressions et d'une possible exacerbation des conflits dans la région, le parti Hezbollah appelle aujourd'hui à une révision de la politique commerciale en privilégiant les liens de coopération avec l'Irak, l'Iran, la Russie et la Chine. Ce même Parti invite, par ailleurs, ses partisans à une « *résistance alimentaire* » en développant des jardins potagers dans les périphéries des villes et en exploitant toutes les parcelles cultivables du pays.

<sup>6</sup> Les transferts nets (flux entrants-flux sortants) sont évalués entre 3 et 3,5 milliards de dollars par an au cours des dernières années et ont constitué près de 9% du PIB. Une étude réalisée par l'Observatoire universitaire de la réalité socioéconomique (Ourse) de l'Université Saint-Joseph, et portant sur un échantillon de 2000 personnes, note que 20% d'entre elles reçoivent des fonds émanant d'un expatrié.

<sup>7</sup> Voir notre étude sur l'agriculture familiale à petite échelle au Proche-Orient et Afrique du Nord. Pays focus : Liban. Rapport- FAO-2017

## En guise de conclusion

L'Algérie affronte en définitive, les mêmes défis et se trouve confrontée aux mêmes problématiques de sécurité et souveraineté alimentaire que le Liban.

Même si l'Etat national algérien est encore debout, que la crise économique et financière n'a pas atteint le degré de gravité du Liban, les mêmes incertitudes sur l'avenir persistent, et rien n'interdit de penser dans les mêmes termes les menaces et risques alimentaires auxquels sera confrontée l'Algérie. Parce que les deux peuples sont unis par une communauté de destin, il conviendra dès lors de suivre avec attention le chemin politique que le Liban empruntera, les changements qu'il sera en capacité de mettre en œuvre, les difficultés auxquelles il se heurtera, et d'en tirer utilement les leçons.

## À savoir

### Gestion de l'eau et réchauffement climatique

**Notre collègue, Serge MIQUEL, président de l'association « La Goutte d'0 » à assisté le lundi 12 octobre dernier à une conférence sur le thème « Un monde de l'eau à +4°C »,**

Cette conférence se tenait au Siège du Centre National d'Etudes spatiales (CNES) à la veille de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe,

**Elle visait à présenter à quelles conditions et avec quelles solutions pratiques mieux gérer et préserver la ressource en eau, dans le cadre du réchauffement climatique global.**

**Jean Launay, Président du Comité National de l'Eau (CNE) et du Partenariat Français pour l'eau (PFE), Jean-Yves Le Gall, Président du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) et Erik Orsenna, écrivain, Président d'Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF), comptaient parmi les nombreux intervenants.**

La conférence a débuté par la projection de la vidéo « [Imaginons un monde à +4°C](https://www.youtube.com/watch?v=ubRlxfypO44) » qui tire le signal d'alarme sur l'interdépendance entre le climat et la sécurité environnementale ainsi que sur le risque de pandémies. La réalité confirme aujourd'hui les données scientifiques mises en images par cette vidéo, primée trophée d'argent au Festival Deauville Green Awards, en voici le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=ubRlxfypO44>,

**Ne manquez pas de la visionner. L'urgence est là, nous pouvons encore agir, nous devons agir, son message est clair.**

\*\*\*

### PLAN BLEU : Rapport sur l'état de l'environnement en Méditerranée (RED 2020)

Le 21 octobre 2020 a eu lieu la présentation du RED 2020 lors d'une conférence de presse organisée par le Plan Bleu, le Centre d'Activité Régional du Programme des Nations unies pour l'environnement/ Plan d'action pour la Méditerranée.

Le RED est un Rapport sur l'état de l'Environnement et du Développement qui présente une évaluation complète et actualisée des interactions entre l'environnement et le développement dans la région méditerranéenne. Cette année, le RED 2020 est composé de huit chapitres thématiques et est complété par deux documents de synthèse : Résumé à l'intention des décideurs et Messages clés. Les sujets traités sont : les moteurs et tendances socio-économiques ; le changement climatique ; la

biodiversité et les services écosystémiques ; les activités économiques et pressions connexes ; la dynamique des zones côtières et impacts connexes, la sécurité alimentaire et hydrique, la santé et l'environnement et la gouvernance. À la demande des 21 pays riverains de la Méditerranée et de l'Union européenne, le RED a été préparé par le Plan Bleu dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) – Convention de Barcelone pour la protection du milieu marin et du littoral Région du système méditerranéen.

Les pays méditerranéens et les parties prenantes ont démontré un besoin et un intérêt pour des informations et des analyses mises à jour sur l'environnement et le développement, dont des cartes, des graphiques et données, des politiques récentes. Sur la région méditerranéenne, aucun rapport de cette ampleur n'avait été produit au cours de la dernière décennie. L'objectif du RED 2020 est de combler ces lacunes et d'accroître la prise de conscience et la compréhension de l'état et des tendances environnementales en Méditerranée, de leurs forces motrices et de leurs impacts, ainsi que de proposer des réponses potentielles, tout en facilitant la mesure des progrès réalisés vers le développement durable. Le RED fournit également une base à jour pour améliorer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 du PAM, des Objectifs de développement durable (ODD) et de la Stratégie méditerranéenne de développement durable 2016-2025 (SMDD). Un autre objectif du rapport est de démontrer la capacité de surveiller et d'analyser l'état de l'environnement, l'impact des activités humaines sur l'environnement et l'impact potentiel des dégradations de l'environnement sur notre bien-être et nos activités.

Il alimentera aussi l'exercice de prospective MED 2050. Il est le fruit d'un grand effort collectif, piloté par le Plan Bleu. Toutes les composantes du PAM et l'Unité de coordination PNUE / PAM ainsi que les réseaux et partenaires régionaux, tels que le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes, le Centre pour l'intégration méditerranéenne et le Réseau d'experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental, ont codirigé la préparation de chapitres ou sections thématiques. Plus de 150 partenaires techniques et scientifiques ont coécrit ou révisé le rapport. Les points focaux nationaux et thématiques du PAM et les membres de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDDD) ont également été consultés tout au long du processus de préparation du rapport. Les sources de données sont conformes aux meilleures pratiques internationales. Le rapport s'appuie sur plusieurs sources d'information disponibles, donnant la priorité aux données du système des Nations unies. Lorsqu'elles ne sont pas disponibles dans le système des Nations unies, les données proviennent d'autres organisations internationales et régionales reconnues, telles que la Banque mondiale, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, l'Union internationale pour la conservation de la nature, l'Agence européenne pour l'environnement, etc. Outre apporter une information aux décideurs publics et privés, le rapport contribue également à informer le grand public. Le RED 2020 est la réalisation d'objectifs communs de longue date entre les pays méditerranéens.

*Le présent document peut être cité comme suit : Programme des Nations unies pour l'Environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée et Plan Bleu (2020). Etat de l'Environnement et du Développement en Méditerranée.*

[Visitez la page web du RED](#)

\*\*\*

# ANNEE 2020 - BULLETIN D'ADHESION

A" ECHANGES MEDITERRANEENS " (S.V.P. remplir en majuscules)

M.  Mme  Mlle .....

ou appellation de l'Association .....

ou appellation de l'Entreprise ou institution.....

Adresse.....N° .....

Rue.....

Code Postal.....Ville..... Pays.....

Tél.....Courriel .....



**2020**

**ADHESION ANNUELLE**

Cotisation	Personne physique	Personne morale
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>Membre actif</b>	<b>25 €</b>	<b>100 €</b> Association
	<b>15 €</b> Jeune professionnel < 30 ans	<b>200 €</b> Entreprise
	<b>10 €</b> Etudiant, Ingénieur-élève	
<input type="checkbox"/> <b>Membre donateur</b>	à partir de <b>200 €</b>	à partir de <b>1000 €</b>

A régler directement auprès du trésorier de l'association par les voies les plus appropriées pour les membres résidant hors de France, accompagné du bulletin d'adhésion ou, éventuellement, un membre du Bureau parisien à charge pour lui de faire suivre au trésorier.

Pour les autres, Bulletin d'adhésion à renvoyer avec votre chèque libellé à l'ordre d'Échanges méditerranéens à :

**ASSOCIATION " ÉCHANGES MÉDITERRANÉENS "**  
à l'attention du trésorier Henri-Pierre CULAUD  
**AGROPARISTECH-ENGREF – 19, avenue du Maine - 75732 PARIS cedex 15**